

Nouvelle-Calédonie : «établir des ponts entre les communautés»

Quel «destin commun» inventer après le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie ? Le professeur Frédéric Rognon, membre du groupe informel Nouvelle-Calédonie qui se réunit ce mardi au Défap, a été invité par le Service radio de la Fédération Protestante de France pour évoquer la situation de l'archipel à l'approche d'un vote qui cristallise les inquiétudes. Selon lui, ce que peut faire l'Église protestante face aux risques de radicalisation à l'issue du scrutin, c'est «multiplier les occasions pour se parler et essayer de se comprendre.» L'EPKNC encourage ainsi ses fidèles, et plus largement la population du pays, à vivre la période référendaire dans la responsabilité, le respect mutuel et la paix. Les Églises de France accompagnent le processus, à travers la présence du Défap.



Le 4 novembre 2018, la population de la Nouvelle-Calédonie est appelée à se prononcer par référendum sur l'indépendance et la pleine souveraineté du territoire. Un scrutin qui marquera l'aboutissement d'un processus d'une trentaine d'années. Entre 1988, l'année des «événements», et aujourd'hui, les accords de Matignon ont permis de préserver la paix civile. Ils ont été complétés par l'accord de Nouméa du 5 mai 1998, qui poursuivait la revalorisation de la culture kanak, créait de nouvelles institutions et prévoyait un processus de transfert progressif de compétences à la Nouvelle-Calédonie. Quant au référendum d'autodétermination, prévu initialement en 1998, son organisation avait été, d'un commun accord entre l'État, les indépendantistes et les non-indépendantistes, repoussée au plus tard à l'année 2018. Voilà pourquoi, le 4 novembre prochain, les votants seront invités à répondre à la question suivante : «Voulez vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?»

Or depuis 1988, la société néo-calédonienne s'est transformée. Elle est devenue de plus en plus multiculturelle. Dans des lieux comme Nouméa, les jeunes des diverses communautés se sont habitués à vivre côte à côte – sinon ensemble. Mais l'approche de ce référendum d'autodétermination longtemps annoncé menace de raviver les tensions. Alors même que, quel qu'en soit le résultat, les 260.000 Calédoniens, dont 110.000 Kanak, devront réussir après le vote à construire ensemble l'avenir de l'archipel...

Craintes de radicalisation

Pour aller plus loin :

La Nouvelle Calédonie : «Un destin commun», partie 1

La Nouvelle Calédonie : «Un destin commun», partie 2

- [La Nouvelle-Calédonie à l'heure des choix : le dossier du Défap](#)
- [Maurice Leenhardt, la rencontre d'un homme et d'un peuple](#)
- [Nouvelle-Calédonie : aider au dialogue \(conférence du Défap\)](#)
- [Nouvelle-Calédonie : l'EPKNC s'engage et prie pour la paix](#)

Les relations entre protestants de France et protestants de Nouvelle-Calédonie sont inscrites dans l'Histoire, et c'est précisément pour accompagner les Calédoniens à l'heure du choix qu'a été créé un groupe informel qui se réunit régulièrement au Défap. Parmi les membres de ce groupe, qui se retrouve justement ce mardi au 102 boulevard Arago, figure entre autres le pasteur Frédéric Rognon, qui a été récemment l'invité du Service radio de la FPF, où il a répondu aux questions d'Olivier Betti. Professeur de philosophie des religions à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg, Frédéric Rognon est surtout bon connaisseur de la Nouvelle-Calédonie, où il a vécu trois ans dans les années 80. Vous pouvez écouter dans les encadrés ci-contre l'intégralité de ces entretiens, diffusés en deux parties.

Concernant l'ambiance qui prévaut en Nouvelle-Calédonie à l'approche du vote, Frédéric Rognon souligne

notamment : «J'y étais encore en juillet-août ; j'ai entendu souvent des craintes sur l'après-référendum, concernant une radicalisation possible. Comment rester dans le destin commun après ce scrutin ? Sachant qu'il y aura un deuxième et un troisième référendum en cas de non à l'indépendance, en 2020 et 2022, ce qui a été prévu dans l'accord de Nouméa...» Quelles sont donc les inquiétudes soulevées par ce vote ? «On craint qu'au lendemain du 4 novembre, il y ait des vainqueurs et des vaincus. L'Eglise protestante est très soucieuse de cela et cherche à canaliser ces ardeurs, pour éviter à la fois la volonté de revanche et le sentiment d'avoir vaincu.»

Comme le note Frédéric Rognon, «l'indépendance a peu de chances d'être votée directement en novembre. L'enjeu porte plutôt sur le niveau du vote indépendantiste. S'il est vraiment très faible, on a un risque de radicalisation des deux bords : de la part des indépendantistes les plus durs, qui perdraient confiance dans la démocratie et seraient tentés de revenir à la situation des événements des années 80 ; mais aussi de la part des loyalistes les moins modérés, qui voyant que l'indépendance ne fait plus recette, pourraient vouloir remettre en question tout le processus, le deuxième et le troisième référendum, le gel du corps électoral obtenu par les indépendantistes... Ce qui durcirait la situation et créerait de nouveaux clivages.»

La question du corps électoral



Août 2017 : lors du synode de l'EPKNC en Nouvelle-Calédonie © Défap

Cette question du «gel du corps électoral», et au-delà, la question de savoir qui vote ou non lors de tels scrutins engageant tout l'avenir de l'île, est cruciale. La démographie est en effet très défavorable au vote en faveur de l'indépendance. Cette évolution démographique s'explique par l'immigration encouragée par la métropole, qui s'est encore accélérée avec le «boom du nickel» de la fin des années 1960. Résultat : alors que la population kanak représentait 51,1% de la

population totale en 1956, cette part était descendue à 46% en 1969 ; elle est de 39% aujourd'hui. D'où l'idée d'une restriction du corps électoral pour obtenir une sorte de rééquilibrage en faveur des Kanak – un principe qui a désormais valeur constitutionnelle et qui a été inscrit dans l'accord de Nouméa. Selon les termes de l'accord, il s'agissait de poser «les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun».

Il existe ainsi en Nouvelle-Calédonie plusieurs corps électoraux, avec des listes électorales de droit commun et d'autres spéciales. Les listes de droit commun sont destinées aux élections à dimension nationale (présidentielle, législatives, européennes...) ; les listes spéciales ont prévu une restriction du corps électoral dans l'optique, précisément, de l'organisation du référendum d'autodétermination, et le principe en a été étendu aux scrutins locaux. Cette question de la composition du corps électoral pour le référendum est longtemps restée une pierre d'achoppement entre les forces politiques en présence.

Accompagner et favoriser les occasions de dialogue



Délégation de la Nouvelle-Calédonie Clôture du 4ème festival des arts mélanésiens, Mwâ kâ Nouméa, Nouvelle-Calédonie 2010 © Sekundo

Que peuvent faire les protestants face à ces risques de tensions – volonté de revanche, radicalisation, voire remise en cause de tout le processus et notamment du gel du corps électoral ? Accompagner et favoriser les occasions de dialogue. Historiquement, les Églises de France ont des liens privilégiés avec l'Église Protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie (EPKNC), elle-même très majoritairement Kanak et qui s'est longtemps déterminée nettement en faveur de l'indépendance, mais qui plaide aujourd'hui pour l'invention d'une citoyenneté calédonienne. En témoigne le mot de l'Église publié à l'occasion de son synode de l'été 2018 : l'EPKNC y invite «chaque responsable d'Église à vivre pleinement sa mission là où il est. Il invite également les différents acteurs de ce pays à œuvrer

pour la paix, la fraternité et la solidarité. À travers la parole d'espérance d'Éphésiens 2 au verset 19, le Synode Général encourage chacun à devenir « citoyen de sa terre et concitoyen d'un pays nouveau ».

Comme le souligne Frédéric Rognon, la Nouvelle-Calédonie, «c'est un petit territoire, où presque tout le monde se connaît». Ce que peut faire l'Église, c'est «multiplier les occasions pour se parler et essayer de se comprendre ; établir des ponts, des passerelles entre les communautés.» L'EPKNC a ainsi encouragé ses fidèles, et plus largement la population du pays, à vivre la période référendaire dans la responsabilité, le respect mutuel et la paix. Les Églises de France accompagnent le processus d'autodétermination du peuple calédonien, à travers la présence et les actions du Défap, dans un esprit de fraternité, manifestant ainsi leur soutien à cette quête «de paix, de fraternité et de solidarité».